



Le 22 mai 2020

Le gouvernement du Québec annonce l'ouverture des camps de jour pour l'été 2020!

Les camps de jour d'été ouvriront dès le 22 juin partout au Québec, selon l'annonce faite par le premier ministre du Québec, François Legault, le jeudi 21 mai 2020.

Les groupes seront moins nombreux, tout comme le ratio d'enfants par conseillère ou conseiller, et des directives de distanciation physique seront en vigueur.

Cette information vous parvient tardivement, mais nous voulons que vous soyez en mesure d'inscrire votre enfant d'âge scolaire au programme de camps d'été.

Nous travaillons de concert avec les villes de Mascouche et de Mirabel pour offrir aux travailleurs et travailleuses des postes des camps de jour où inscrire leur enfant d'âge scolaire. L'information relative aux camps de jour d'été de la Ville de Mascouche n'est pas encore disponible.

En inscrivant leur enfant à l'un des deux camps d'été, les membres du STTP recevront un remboursement correspondant à 35 % des frais d'inscription.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le programme et les modalités d'inscription,appelez au 1-888-433-2885.

Camp de jour de Mirabel :

- Inscrivez-vous en ligne **du 25 mai (dès 13 h) au 29 mai 2020 (à midi).**
- Obtenez de plus amples renseignements sur le camp de jour d'été au :
<https://mirabel.ca/culture-et-loisirs/sports-et-loisirs/camps-de-jour-1>

Le programme de camps de jour s'adresse aux membres visés par la convention collective de l'unité urbaine (annexe « L ») et aux membres visés par la convention collective des FFRS (annexe « J ».)

Solidarité,

Dave Bleakney
2^e vice-président national

